

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Conformité des produits de construction : traitement des données personnelles par le SPF Economie

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi qui vise à modifier la loi portant exécution du règlement européen établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction.

Cet avant-projet de loi a pour objectif d'exécuter, d'une part, le règlement (UE) n° 2019/1020 sur la surveillance du marché et la conformité des produits ainsi que, d'autre part, le règlement (UE) n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Pour atteindre cet objectif, les services d'inspection et/ou de contrôle du SPF Economie doivent traiter certaines données personnelles des opérateurs économiques. Le projet régleme donc ce processus conformément au règlement général sur la protection des données.

Par ailleurs, cet avant-projet vise également à aligner la législation sur les produits de construction avec les dispositions du livre XV du Code économique, qui s'applique aux produits et services en général.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 2013 portant exécution du Règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil, et abrogeant diverses dispositions

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be